

Ecrit par le 26 mai 2026

# Mme PEILLARD Odette Marie Alphonsine



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 2 avril 2021, **Madame Odette Marie Alphonsine PEILLARD**, en son vivant retraitée, demeurant à CADEROUSSE (84860) 2 rue de l'Hôpital Résidence Jeanne de Baroncelli. Née à AVIGNON (84000), le 12 septembre 1930.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).

Décédée à CADEROUSSE (84860) (FRANCE), le 4 juillet 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Agnès GIRARD, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Nathalie DOYON et associés, notaires » titulaire d'un office notarial à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 30 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Denis BONGENDRE, notaire à SAINT LAURENT DES ARBRES,

Écrit par le 26 mai 2026

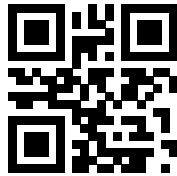
référence CRPCEN : 30060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3955056

Publié le 24/11/2022

---

## M. GAMONDÈS Christian Maurice



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

**DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 10 août 2020, **Monsieur Christian Maurice GAMONDÈS**, en son vivant retraité, demeurant à AVIGNON (84000) 35 rue Charrue, né à MEYRAS (07380), le 12 octobre 1952, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à AVIGNON (84000) le 8 septembre

Ecrit par le 26 mai 2026

2022, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence GUILIÉ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 3 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon le 9 novembre 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent PIETO, notaire à PARIS 8ème 9 rue d'Astorg, référence CRPCEN : 75112, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

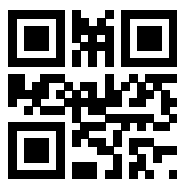
Pour insertion Le Notaire

3955014

Publié le 22/11/2022

---

## Mlle JOLY Eloïse Josette



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

Ecrit par le 26 mai 2026

**DELAI D'OPPOSITION**  
**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 25 février 2015, **Mademoiselle Eloïse Josette JOLY**, en son vivant retraitée, demeurant à CAVAILLON (84300) 358 cours Sadi Carnot. Née à GORDES (84220), le 1er décembre 1925. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CAVAILLON (84300) (FRANCE) le 28 juillet 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence LIENS, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 7 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître LIENS, notaire à GORDES, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

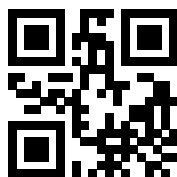
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954944

Publié le 10/11/2022

---

## Mme ROS VERGARA Marie Thérèse



Écrit par le 26 mai 2026

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

 **MAITRE Evelyne BEAUME,**  
**NOTAIRE**

**ETUDE OFFICE NOTARIAL DES DENTELLES**

**AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT**

Par testament olographe du 23 mars 2022, **Madame Marie Thérèse ROS VERGARA**, née à BADALONA, le 31 décembre 1919, demeurant à CARPENTRAS (84200), 48 avenue Pierre Sémard, célibataire, décédée à CARPENTRAS, le 14 mai 2022, a institué plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Evelyne BEAUME, suivant procès-verbal en date du 18 août 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CARPENTRAS, le 22 août 2022.

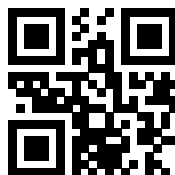
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Evelyne BEAUME, notaire à BEAUMES DE VENISE, notaire chargé du règlement de la succession.

3954932

Publié le 09/11/2022

---

## **Mme BAYLEY Norma veuve BENNEY**



Écrit par le 26 mai 2026

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

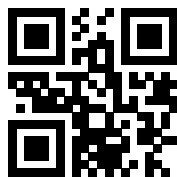
**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

---

**M. HECTOR Claude**



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

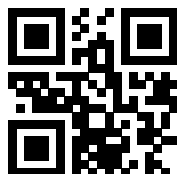
**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 26 mai 2026

# Mme BERNARD Andrée Marie-Thérèse




**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

 **Jean-Victor MONTAGARD  
et Martial RAMOGNINO  
300 Avenue Saint Quenin  
84110 VAISON LA ROMAINE**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 30 septembre 2022, **Madame Andrée Marie-Thérèse BERNARD**, en son vivant Retraitée, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 75 avenue Chanoine Sautel. Née à MONT-DAUPHIN (05600), le 6 septembre 1926. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 28 juin 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 30 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Dans le mois suivant cette réception, L'Opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor

Écrit par le 26 mai 2026

MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE, référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit le 03 octobre 2022.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

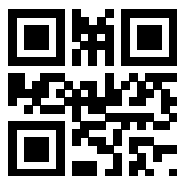
Pour avis,  
Le notaire

3954739

Publié le 14/10/2022

---

## M. SALVA José



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

### **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 3 avril 2003, **Monsieur José SALVA**, en son vivant sans profession, divorcé de Madame Diane Holloway DWYER, demeurant à SAUMANE-DE-VAUCLUSE (84800)

Ecrit par le 26 mai 2026

5 lotissement Le Pied Le Luc.

Né à CAVAILLON (84300), le 29 avril 1965.

Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 25 novembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet :

-d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christelle GIRAULT, notaire à MENERBES,

-et d'un procès-verbal complémentaire de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Maître Anne GUIGUE, Notaire au sein de la SCP «Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ », titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE S/LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, le 4 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Anne GUIGUE, notaire à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) , référence CRPCEN : 84015, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AVIGNON de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et la copie authentique du procès-verbal de contrôle de la saisine du légataire universel.

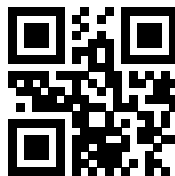
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954711

Publié le 13/10/2022

---

## Mme VIALETON Pierrette veuve FABRE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Département : Vaucluse**  
**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**  
**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testaments olographes en date des 20 mai 2010 et 2 août 2011,

**Madame Pierrette Evaristine Marie VIALETON**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 2 Avenue de la Gare.

Née à SAINT-ETIENNE (42000), le 30 mars 1925.

Veuve de Monsieur Etienne Antoine Fernand Etienne Antoine Fernand FABRE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 21 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE, de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 5 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Etoile LAPEYRE, notaire à AVIGNON 1 Rue des Ciseaux d'Or, référence CRPCEN : 84001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

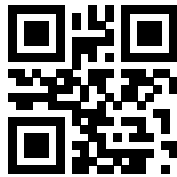
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3954672

Publié le 07/10/2022

Ecrit par le 26 mai 2026

# Mme DESNOUCK Francine Marguerite Andrée




**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

 **Jean-Victor MONTAGARD  
et Martial RAMOGNINO  
300 Avenue Saint Quenin  
84110 VAISON LA ROMAINE**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 13 septembre 2022, **Madame Francine Marguerite Andrée DESNOUCK**, en son vivant retraitée, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) chemin de Sus-Auze 39 Résidence le Montfort. Née à LILLE (59000), le 1er février 1938. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 2 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 13 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine dont

Ecrit par le 26 mai 2026

la copie authentique a été reçu par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS le 26 SEPTEMBRE 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINE, 300 avenue Saint Quenin , référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Le notaire

3954678

Publié le 07/10/2022

---

## M. GRASSI Laurent Jacky Claude



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

 **SCP Me MAY,  
Me BOUKHORS  
Me ROCHETTE**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Notaires associés**  
**166 Avenue Aristide Briand**  
**84440 ROBION**

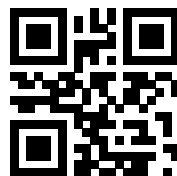
Suivant testament en date du 24/06/2022, **M. Laurent Jacky Claude GRASSI** époux de Mme Yvette Lucienne REYNIER, né à CAVAILLON (84300 Vse) le 13 juin 1970, en son vivant demeurant à ROBION (Vaucluse) 3399A route de Gordes, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à MARSEILLE (5ème BDR) le 14 Juillet 2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier MAY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 13/09/2022, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier MAY, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3954546

Publié le 22/09/2022

---

## Mme Denise OLRV veuve BRECHENMACHER



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026**

Ecrit par le 26 mai 2026

**Département : Vaucluse**  
**Cette annonce paraîtra le 24 novembre 2022 sous réserves d'incidents**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**  
**DELAI D'OPPOSITION**  
**Article 1007 du Code civil**  
**Article 1378-1 Code de procédure civile**  
**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 11 mars 2021, Madame Denise Simone **OLRY**, en son vivant retraitée, demeurant à ROBION (84440) 1964 chemin des Mulets.

Née à LUNEVILLE (54300), le 24 mars 1936.

Veuve de Monsieur Bernard Jacques **BRECHENMACHER** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à LAURIS (84360) (FRANCE), le 3 mai 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, le 13 juillet 2022. Il résulte d'un acte reçu par Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers le 15 septembre 2022 que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien NARDINI, notaire à LAGNES (84800) 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3954528

Publié le 20/09/2022